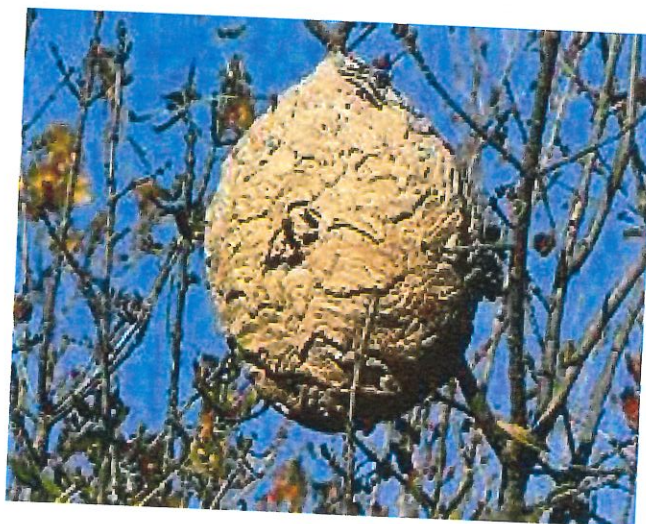


Le frelon asiatique sur notre commune

Il est primordial de détruire, à chaque période de l'année, les frelons asiatiques afin de limiter leur pression, et en particuliers à l'automne.



En effet, avec la chute des feuilles, les nids secondaires de frelons asiatiques (de 20 cm à 80 cm de diamètre situé en hauteur) sont plus facilement visibles.

Jusqu'à la mi-novembre, dès que vous repérez un nid, la démarche est de déclarer vos observations sur le site pour une lutte efficace : www.frelonsasiatiques.fr

Un désinsectiseur conventionné interviendra dans les 2-3 jours (voir l'expérience de Dominique Pettelot dans le bulletin municipal de décembre 2025, page 5).

Cela permettra de limiter, d'une façon importante, la pression du frelon asiatique pour l'année suivante car les fondatrices ne pourront pas hiverner dans le sol